



Nous n'avons volontairement pas corrigé les imperfections de forme qui peuvent survenir dans chaque copie.

Epreuves d'accès, en 2019, au cycle préparatoire au concours interne

2^{ème} épreuve d'admissibilité :

Rédaction, en trois heures, d'un exposé sur une question d'actualité d'ordre politique, économique, social ou international.

Meilleure copie

Note : 17/20

L'Europe est-elle une grande puissance ?

Face à la menace soviétique en Europe de l'Est, les Etats-Unis ont appuyé les projets d'intégration européenne au nom de la doctrine Truman d'endiguement au sortir de la Seconde Guerre mondiale. L'émergence d'une puissance européenne a cependant d'abord échoué avec le rejet du projet de communauté européenne de Défense (CED) par le Parlement français en 1950. La construction européenne s'est néanmoins poursuivie par "petits pas" via des "avancées concrètes créant des solidarités de fait" (Déclaration Schuman du 9 mai 1950). Les traités de Paris de 1951 créant la communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA) et de Rome de 1957 créant la communauté économique européenne (CEE) concrétisent cette stratégie et le principe de subsidiarité.

Dès lors que l'intégration européenne dépend des transferts de souveraineté des Etats qui la compose, l'Europe peut-elle, sans supranationalité, considérer qu'elle dispose des facteurs de puissance des Etats qui la compose ? L'action européenne est-elle suffisamment intégrée ou coordonnée pour ainsi faire figure de grande puissance totalisant tous les facteurs de puissance (territoire, population, richesse ; niveau de défense ; cohésion sociale et culturelle) ?

Ne disposant pas de l'ensemble des caractères d'une grande puissance, l'Europe n'en demeure pas moins un acteur incontournable sur la scène internationale [I]. La légitimité démocratique et la convergence des Etats est la condition nécessaire d'une action coordonnée qui permettrait à l'Union européenne d'apparaître comme une grande puissance sur la scène internationale [II].

*

*

*

L'Europe ne cumule pas l'intégralité des facteurs de puissances, mais affirme sa spécificité sur la scène internationale de manière incontournable.

L'Union européenne (UE) de 28 Etats dispose d'importants atouts de puissance, mais pas l'intégralité à l'instar de puissances rivales comme les Etats-Unis ou la Chine. Parmi ses atouts, l'UE rassemble plus de 500 millions d'habitants (soit plus que les Etats-Unis) sur un territoire de 750 000 kilomètres carrés. Au plan économique, elle représente la première économie du monde et le plus grand marché intérieure. Grâce à la politique agricole

commune, mise en place en 1962, elle assure son autosuffisance alimentaire et s'affirme comme principale puissance exportatrice agricole du monde. Sa monnaie, l'euro, présente les caractéristiques d'une monnaie internationale et constitue plus de 22% des réserves de change mondiales. Au niveau international, un Etat européen (hors Royaume-Uni), la France, est membre permanent du Conseil de sécurité des Nations Unies et dispose de l'arme nucléaire. L'UE dispose d'une politique étrangère et de sécurité commune depuis 1998 et d'une Haute-représentante pour les affaires extérieures, qui s'appuie sur le Service européen d'action extérieure (SEAE), depuis le traité de Lisbonne de 2008.

Toutefois, l'Union ne totalise pas l'ensemble des moyens de puissance ou les coordonne insuffisamment pour être considérée comme une grande puissance classique. Au plan économique, elle ne constitue pas une zone monétaire optimale (Mundell, 1961) en l'absence de budget européen ou de transferts significatifs entre régions. Par ailleurs, si les textes prévoient une coordination de la France ou du Royaume-Uni au Conseil de Sécurité des Nations Unies, l'UE n'y est formellement pas représentée. Depuis l'échec de la CED en 1950, elle ne dispose d'aucune armée au sens propre malgré quelques réussites en termes de coordination (Opération Atalante) et quelques échecs (EUTM au Mali).

L'Union européenne n'en demeure pas moins une puissance incontournable d'un type particulier : une grande "puissance par la norme" (Zaki Laïdi). Dans son ouvrage La Norme sans la force, l'énigme de la puissance européenne (2008), Zaki Laïdi définit la puissance européenne comme une puissance d'influence normative qui lui fait tenir une place incontournable sur la scène européenne. En contrepoint au pouvoir coercitif de puissances classiques comme les Etats-Unis, l'Europe se caractérise par son attachement au multilatéralisme, au règlement pacifique des différends, au développement des échanges commerciaux. Face à l'OTAN qui représente la sécurité du continent européen depuis 1949, l'Union européenne offre un espace de prospérité. Cet espace pacifié et de prospérité a permis d'ancrer les transitions démocratiques en Europe du Sud (Grèce, Espagne, Portugal) et d'attirer de nouveaux pays issus de l'éclatement du bloc soviétique (élargissements de 2004 et 2007). Cette attractivité est toujours forte comme en témoignent les candidatures d'adhésion de l'Albanie, de la Serbie et du Montenegro, par exemple. Les fonds structurels européens ont permis le rattrapage économique des nouveaux entrants (FEDER, Fonds social européen, FEOGA, etc.). Enfin, l'Union européenne représente un espace juridiquement intégré avec un haut niveau de protection des libertés (citoyenneté européenne - art. 20 du traité sur l'union européenne - ; Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne ; intégration de la convention européenne des droits de l'homme dans le corpus juridique, etc.).

En tant que grande puissance normative, l'UE participe à la régulation de l'ordre international. Elle a contribué à imposer ses règles en matière de commerce international en portant les conflits devant l'organe de règlement des différends (ORD) de l'organisation mondiale du commerce (affaire des "crevettes" ; aujourd'hui sur les quotas américains sur l'acier et l'automobile) avec de nombreuses réussites. Ses règlements "REACH" ET "RGPD" contribuent à établir des standards élevés de protection de l'environnement, pour l'un, et de protection des données personnelles et de la vie privée, pour l'autre. Par ailleurs, le traité "tout sauf les armes" de 2013 et les accords Afrique - Caraïbes - Pacifique sont d'importants leviers normatifs incitatifs tout en favorisant le développement des pays les moins avancés. Enfin, l'Union européenne est parfois un acteur lors d'une grande négociation internationale comme le conflit israélo-palestinien en tant que membre du Quartet en 2002 ou comme le dossier nucléaire iranien en tant que membre du P5 en 2015.

* *

L'affirmation de la puissance européenne a été fragilisée ces dernières années par les failles de son modèle aujourd'hui en quête d'adhésion démocratique.

L'Europe reste une organisation d'Etats souverains qui ont consenti des transferts limités de souveraineté. Or l'Europe est aujourd'hui, critiquée pour s'être faite sans les peuples ; le parlement européen n'est élu au suffrage universel direct qu'en 1979. Par ailleurs, le projet européen emporte une adhésion limitée de l'opinion publique : ainsi, le traité de Maastricht de 1992 n'est approuvé qu'à 50,7 % des voix tandis que le projet de constitution pour l'Europe est rejeté par les référendums français et néerlandais. La participation aux élections européennes est passée de 63% dans les années 1990 à 36% en 2009 pour remonter légèrement en 2014. Le traité de Lisbonne de 2008 a été ratifié par les parlements nationaux plutôt que par référendum. Cette distanciation de l'opinion publique a nourri les mouvements europhobes et consacré la victoire du "leave" au référendum britannique sur la sortie de

l'UE de 2016. Dans ce contexte, l'UE apparaît comme fragilisée et ne peut poursuivre son approfondissement pour se hisser au rang de grande puissance.

La montée du sentiment europhobe consacre une crise de la solidarité européenne qui a démarré en 2008. Cette crise de la solidarité européenne est multidimensionnelle. Au plan budgétaire et économique, la crise des dettes souveraines a révélé des comportements de passager clandestin (Grèce) tout en s'accompagnant d'ajustements structurels fragilisant le tissu social des Etats en crise. Au plan fiscal, plusieurs scandales ont mis à jour des stratégies non-coopératives au sein de l'Union (taxation avantageuse des géants du numérique en Irlande, Tax ruling au Luxembourg ; Pays-bas, etc.). Face à la crise migratoire supportée par l'Europe du Sud, de nombreux Etats ont refusé le partage de la charge d'accueil. Enfin, des stratégies non-coordonnées apparaissent : rapprochement de la Hongrie et de la Russie, intégration de l'Italie au projet chinois "une route, une ceinture" en mars 2019.

L'Europe-puissance est, toutefois, une priorité de la diplomatie française. Dans son discours de la Sorbonne du 27 septembre 2017, le président français E. Macron propose une relégitimation du projet européen. A travers une "Europe qui protège", il propose une relance de l'Europe à géométrie variable pour la mise en place de coopérations structurées en matière de défense, appuyées par un fonds européen de défense. Il suggère une convergence des doctrines militaires, un renforcement des échanges de renseignements (au sein d'INTCEN rattaché au SEAE) et des projets industriels d'armement (IA, avion du futur). La relégitimation d'une Europe puissante passe également par le contrôle des frontières via le renforcement de FRONTEX, la création de garde-côtes européens et l'accords UE/Turquie de 2016 sur les renvois. Enfin, plus d'équité fiscale via les projets d'assiette consolidée commune en de taxation des géants du numérique renforcerait la cohésion et la coopération. Cette stratégie repose sur un axe franco-allemand réaffirmé et soudé.

*

*

*

L'Europe ne cumule pas l'intégralité des atouts de puissance, mais sa spécificité en tant que puissance normative et démocratique en a fait un régulateur incontournable de l'ordre international. Les divisions internes et son déficit démocratique nuisent aujourd'hui à son influence. Un projet européen, tel que celui porté par la France, pourrait, s'il emporte l'adhésion des opinions publiques européennes, restaurer ce capital d'influence sur la scène internationale pour faire face aux nouveaux défis supranationaux (crime organisé, climat, migrations, etc.). L'Europe se heurte, cependant, à l'absence de démos européen.